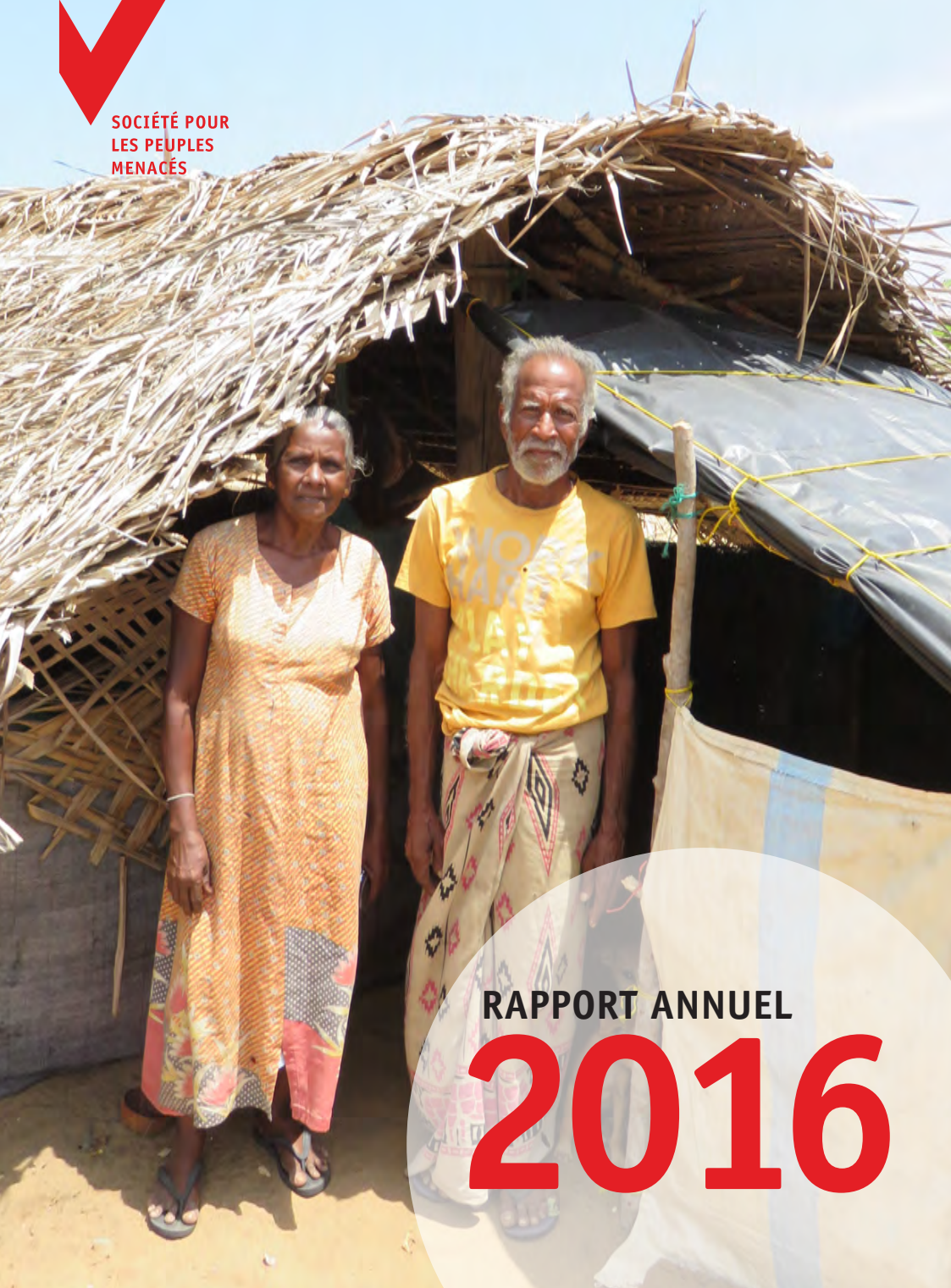




SOCIÉTÉ POUR  
LES PEUPLES  
MENACÉS



RAPPORT ANNUEL

2016

	<b>3</b>	ÉDITORIAL
<b>4</b>		
CAMPAGNES & PROJETS		
<b>Vue d'ensemble</b>		
	<b>6</b>	CAMPAGNES & PROJETS
		<b>Pérou</b>
<b>12</b>		
CAMPAGNES & PROJETS		
<b>Sri Lanka</b>		
	<b>18</b>	CAMPAGNES & PROJETS
		<b>Stop à l'antitsiganisme</b>
<b>22</b>		
NEWS		
	<b>24–31</b>	RAPPORT FINANCIER
		<b>Rapport d'activité</b>
		<b>Bilan</b>
		<b>Compte de résultat</b>
		<b>Annexe aux comptes annuels</b>
<b>34</b>		
ÉQUIPE & COMITÉ		



## IMPRESSUM

**Éditrice** : Société pour les peuples menacés Suisse, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch **Compte pour les dons** : Banque cantonale bernoise BEKB : **IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1** **Texte** : Angela Schweizer, Christoph Wiedmer, Erika Lerch **Mise en page** : Tania Brügger Marquez **Rédaction** : Angela Schweizer, Dominique Schärer, Vanessa Salamanca **Photo couverture** : Yves Bowie

## ÉDITORIAL

*« Le discours de l'or éclipse tous les autres. » Pendant des années, ces mots ont revêtu un sens tout particulier pour les orpailleurs péruviens dont la dignité et les droits ont été bafoués. Ils se sont rebellés, se sont battus et ont finalement réussi, après des années de protestation, à faire stopper le projet « Conga » de l'entreprise Yanacocha, qui veut construire une mine d'or à cinq milliards de dollars. Un beau succès ! Même si les droits humains des populations défavorisées sont toujours menacés par les activités minières sur leurs terres: La SPM reste attentive et soutient les manifestations des mineurs avec ses partenaires au Pérou. En tête de file du combat, Máxima Acuña de Chaupe, agricultrice péruvienne engagée, livre un combat juridique contre Yanacocha. La SPM s'engage à tout faire pour qu'à l'avenir la Suisse n'importe que de l'or propre.*

*En 2016, la SPM a soutenu les organisations yéniches dans leur travail de mémoire sur l'histoire des « enfants de la grand-route ». Une table ronde nous a permis d'attirer l'attention sur ce sombre chapitre de l'histoire suisse. Une étape importante a été franchie avec la visite du conseiller fédéral Alain Berset à la fête annuelle du Feckerchilbi : pour la première fois, un conseiller fédéral reconnaissait les Sintés et les Yéniches comme des minorités autonomes en Suisse.*

*Un autre point fort de cette année a été la finalisation et la publication des archives tchéthènes grâce à la collaboration intense entre la SPM, FriedensFrauen Weltweit et Reporters sans frontières. Ces archives constituent une base essentielle pour le travail de mémoire, juridique et historique sur les crimes de guerre commis pendant les deux guerres en Tchétchénie entre 1994 et 2009.*

*Au Sri Lanka, la SPM a publié un rapport très critique sur la militarisation et la situation difficile dans la région de Jaffna en matière de droits humains, où ces derniers ne sont quasiment pas défendus par les politiques. Malgré les menaces, des personnes se sont exprimées sur leur quotidien. La SPM demande au gouvernement du Sri Lanka de mettre un terme à la militarisation et de combattre activement les violations des droits humains.*

*Cette année passée aura été riche en projets et satisfaisante au niveau financier. Les échecs dans la défense des droits humains tous comme les succès nous poussent sans cesse à nous améliorer ! Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont rendu possible notre travail par leur partenariat, leurs dons et leur collaboration !*



**Christoph Wiedmer**  
CO-DIRECTEUR



**Ruth-Gaby Vermot-Mangold**  
PRESIDENTE

## **CAMPAGNES & PROJETS**

*En 2016, la SPM s'est engagée de toutes ses forces en faveur des droits humains des minorités et des peuples autochtones. En Suisse, elle a œuvré pour la reconnaissance des Roms, des Sintés et des Yéniches. Au Sri Lanka, elle s'est préoccupée de la militarisation et du développement du tourisme qui entraîne des violations des droits humains. Au Pérou, elle a combattu les violences liées à l'extraction aurifère. La SPM s'est également mobilisée dans le monde entier pour d'autres causes et d'autres projets.*

*Avec nos partenaires, nous avons obtenu d'importants succès en 2016, comme le montre la vue d'ensemble ci-dessous :*



### **ÉTATS-UNIS** Dakota du nord / Suisse

Suspension temporaire de la construction du pipeline controversé de Dakota Access, grâce à d'importantes manifestations. La SPM a demandé, notamment, que les banques suisses œuvrent contre les violations des droits humains.



### **PÉROU** Cajamarca

Suite à des années de manifestations, le coûteux projet minier « Conga », de cinq milliards de dollars, a été suspendu. La SPM, entre autres, a demandé que les populations soient consultées pour de tels projets.

### **PÉROU** Madre de Dios

En participant à notre atelier sur les droits humains et les droits des autochtones, 30 personnes ont été directement informées sur leurs possibilités d'action.



**BELGIQUE** Bruxelles

La SPM a présenté aux représentants du Parlement européen les conclusions du rapport sur la situation des Roms au Kosovo.

**TCHÉCHÉNIE/SUISSE**

1270 séquences vidéo sur les guerres en Tchétchénie ont été analysées de façon systématique et sont à la disposition du public.

**SUISSE**

Le Conseiller fédéral Alain Berset reconnaît publiquement aux Yéniches et aux Sintés le droit d'être désignés par leur appellation propre

**KOSOVO**

Le département de l'intérieur travaille actuellement à une nouvelle stratégie d'intégration des Roms, des Ashkalis et des Egyptiens des Balkans. Les résultats de notre rapport de 2015 seront pris en compte.

**IRAK DU NORD** Kurdistan

Cette année, le prix Raif Badawi pour le courage des journalistes est décerné à une radio de réfugiés installée dans le nord de l'Irak et qui est soutenue par la SPM.

**SRI LANKA** Jaffna

Malgré les menaces des services de sécurité, des personnes parlent lors d'un évènement relatif à la publication d'un rapport de la SPM sur les problèmes avec la militarisation sur place.

# PÉROU

Depuis plusieurs années, la SPM observe les conséquences de l'extraction de matières premières sur les droits des communautés autochtones du Pérou et attire l'attention sur les violations des droits humains qui en découlent. En 2016, la SPM a analysé la situation en matière de droits humains liée aux activités d'extraction aurifère de la société Minera Yanacocha S.R.L dans le nord de la région de Cajamarca. Elle a également documenté la situation en matière de droits humains dans les villages autochtones de la région sud-est de Madre de Dios.



## Cajamarca – le groupe aurifère Yanacocha et les violations des droits humains

En 2016, dans le cadre de la campagne No Dirty Gold !, la SPM s'est intéressée à la situation en matière de droits humains dans la province péruvienne de Cajamarca, où la société Minera Yanacocha S.R.L exploite la plus grande mine d'or d'Amérique du Sud. En collaboration avec l'organisation locale de défense des droits humains Grufides, la SPM a documenté les nombreux dysfonctionnements qui entourent les activités aurifères dans le rapport le plus complet rédigé à ce jour sur ce type d'activité dans le nord du Pérou. Suite à la publication de ce rapport, la SPM a rencontré l'ambassadeur adjoint de la Suisse au Pérou, la personne en charge des droits humains chez Yanacocha ainsi que des collaborateurs de l'ambassade des Etats-Unis en Suisse, afin d'attirer l'attention sur la situation catastrophique.



*« Nous avons connaissance de nombreuses violations des droits humains voire d'assassinats. L'entreprise minière Minera Yanacocha S.R.L. intimide depuis des années la population, qui vit dans une pauvreté extrême malgré la fièvre de l'or. »*

*Magdalena Urrejola, responsable de campagne économies & droits autochtones.*

En raison des pollutions environnementales, des violations des droits humains et des recours à la force liés à l'extraction de l'or, une opposition massive contre les activités minières est née au sein des communautés concernées et est soutenue par la SPM. Le projet Conga, qui visait à remplacer la Mine Yanacocha, une fois celle-ci épuisée, a finalement été suspendu et ce malgré les quelque 1,7 milliard de dollars déjà investis. Ce cas de figure montre combien il est important, en cas de projets qui empiètent sur le cadre de vie des populations autochtones, de consulter au préalable les peuples concernés, comme le prescrivent les accords internationaux. Les sociétés de matières premières n'ont pas le droit de mettre en place leurs projets contre la volonté des populations autochtones locales. Si elles ne veulent pas mettre en péril leurs investissements, elles doivent impérativement obtenir l'accord des personnes concernées.

## De l'or sale en Suisse

La trace de l'or sale mène également en Suisse. Premièrement, la Banque nationale suisse (BNS) est liée à l'actionnaire majoritaire de Minera Yanacocha S.R.L, la société Newmont Mining Corporation, deuxième société de commerce de l'or aux Etats-Unis. Son paquet d'actions ne représente, certes, que 0,7 %, mais elle finance ainsi, à hauteur de plus de 156 millions de francs, une exploitation aurifère qui bafoue de manière répétée les droits humains. Deuxièmement, la Suisse est un acheteur majeur de l'or péruvien : en 2016, les raffineries suisses ont acheté près de 154 tonnes d'or brut dont 20,6 tonnes – soit 70 % de la production totale de Yanacocha – se sont retrouvées à Balerna dans la raffinerie Valcambi SA. Selon les lignes directrices de l'ONU, Valcambi doit pouvoir garantir que l'or est issu d'une production écologique et socialement responsable, ce qui est fortement contesté dans le cas présent. Une autre raffinerie suisse majeure s'est montrée plus coopérative et a recherché le dialogue avec la SPM ainsi que des représentants d'autres ONG. La SPM s'engage pour que les violations supposées des droits humains commises dans le contexte de l'extraction aurifère au Pérou soient prouvées et que les responsables soient traduits en justice. De manière générale, de tels projets d'exploitation de matières premières ou d'infrastructures ne doivent être réalisés qu'avec l'accord des populations autochtones. Les entreprises comme Yanacocha et sa société-mère, Newmont Mining, doivent agir dans le respect des droits humains. Enfin, la raffinerie Valcambi doit s'acquitter de son devoir de diligence.



*Les manifestations de la population sont souvent réprimées violemment.  
©Photo : SPM*

## La situation désolante des droits humains des autochtones de Madre de Dios

Au printemps et en automne 2016, la SPM s'est rendue dans la région de Madre de Dios, la zone amazonienne au sud-est du Pérou, où vivent de nombreux peuples autochtones. La priorité de la SPM était d'effectuer des recherches sur place et de rencontrer l'organisation faîtière des communautés autochtones FENAMAD (Federación Nativa del Río Madre de Dios y Afluentes).



*Quatre hommes du peuple jusqu'à présent isolé des Mashco Piros prennent contact avec d'autres communautés sur les rives du fleuve.*

©Photo : FENAMAD

Bien que la région dispose de ressources diversifiées, dont d'importants gisements d'or, la pauvreté y atteint un niveau remarquable. Lors de ses visites, la SPM a constaté que la situation en matière de droits humains était désolante. L'Etat accorde des droits d'usage à différents acteurs sur les mêmes terres au lieu de protéger la population. Les conflits qui en découlent entraînent de nombreuses violations des droits humains dont les communautés autochtones sont les principales victimes, car elles sont moins à même de défendre leurs droits. Elles sont confrontées à des attaques, des accaparements de terres, des conditions d'utilisation imprécises et des problèmes de santé en raison de la forte pollution des cours d'eau engendrée par l'extraction de l'or. Ces communautés vivent dans des régions mal desservies, ont un accès limité voire inexistant à l'emploi, à l'éducation, aux soins et aux ressources telles que l'eau.

**La FENAMAD défend les intérêts des autochtones :** par des ateliers, en négociant avec les autorités compétentes et en apportant une aide matérielle ponctuelle, elle permet un développement autonome des communautés. La SPM soutient la FENAMAD dans son action. Pour ce faire, elle a organisé sur place un atelier sur les droits humains et les droits des autochtones, auquel ont participé 30 personnes.

## La SPM à Baselworld 2016

La SPM était présente à Baselworld 2016, la plus grande foire mondiale de l'horlogerie et de la bijouterie, afin d'attirer l'attention sur le côté sombre du monde scintillant du glamour. La SPM s'est adressée aux visiteurs/euses et aux exposant-e-s du salon par une revendication « NO DIRTY GOLD ! Achetez responsable ! » et une manifestation de body painting. Les consommateurs/trices ont le droit de connaître la provenance des matériaux avec lesquels leurs bijoux sont fabriqués car pour dégager des matières premières telles que l'or, les droits humains sont souvent bafoués et l'environnement détruit. Les victimes sont généralement les communautés autochtones. La SPM attend des entreprises des secteurs de l'horlogerie et de la bijouterie qu'elles arrêtent d'acheter de l'or dont l'extraction entraîne des violations de droits humains ou une pollution environnementale, qu'elles s'engagent activement pour une demande d'or équitable et qu'elles fassent preuve de transparence quant à la provenance de leur or.



● La SPM était présente à Baselworld 2016 avec sa campagne NO DIRTY GOLD !  
©Photo : Nicole Huwyler



Près de **154 tonnes** d'or brut ont fini dans des raffineries suisses en 2016.



Au niveau mondial, le secteur de l'horlogerie et de la bijouterie utilise plus de **50 %** de l'or raffiné annuellement.




70 % de la production d'or totale de Yanaocho – soit **20,6 tonnes** – ont été achetés par la raffinerie Valcambi au Tessin.


## Participation au Mécanisme d'Experts de l'ONU sur les droits des peuples autochtones


La neuvième session du Mécanisme d'Experts de l'ONU pour les droits des peuples autochtones s'est tenue au Palais des Nations de Genève à la mi-juillet. La SPM y était présente et en a profité pour s'informer sur les développements actuels au niveau de l'ONU pendant les nombreuses séances et manifestations parallèles. Elle a surtout utilisé cette occasion pour échanger et nouer d'importants contacts avec des représentant-e-s des peuples autochtones, des organisations nationales et internationales et des ambassades. A ce propos, la SPM s'est notamment entretenue avec la délégation du peuple Mapuche, originaire du Chili.



● Une jeune femme du peuple Yanomami. ©Photo: Thomas Nilsson

 Plus de **99 %** des revenus des exportations du Pérou en 2015 proviennent de la vente d'or.

 Dans la région Madre de Dios, au moins **15 communautés** autochtones vivent encore volontairement isolées.

 En 2016, le Pérou était le **6e plus gros producteur** d'or du monde.

# SRI LANKA

D'après les estimations de la SPM, la situation en matière de droits humains au Sri Lanka s'est dégradée en 2016. La torture est à l'ordre du jour, la militarisation reste élevée tandis que surveillance et intimidation de la société civile par les forces de sécurité s'intensifient par rapport à l'année précédente. La SPM s'est engagée en faveur du respect des droits humains dans les projets touristiques, elle a analysé les conséquences de la militarisation de la péninsule de Jaffna et a œuvré pour que les requérant-e-s d'asile en provenance du Sri Lanka ne soient pas renvoyé-e-s tant qu'ils/elles n'étaient pas en sécurité dans leur pays d'origine.



## Vivre dans l'ombre des militaires

Sept années après la fin de la guerre au Sri Lanka, l'armée bafoue toujours encore systématiquement les droits humains sur la péninsule de Jaffna. Ce sont là les conclusions du rapport rendu public en octobre par la SPM et son partenaire, le NAFSO (« National Fisheries Solidarity Movement »), lors d'une manifestation à Jaffna. Des appels de menaces de militaires ont dissuadé de nombreuses personnes de participer, près d'une centaine de manifestant-e-s étaient néanmoins présents. Des représentant-e-s politiques, de l'église, du syndicat des pêcheurs et des autorités locales ont aussi participé à cette manifestation. Ils/elles se sont réjoui que le rapport de la SPM mette en lumière le problème de la militarisation et ont ensuite annoncé leur engagement en faveur des droits des populations déplacées.

Le rapport a montré que la population locale continue d'être surveillée et intimidée. De nombreux paysans et pêcheurs ont perdu l'accès aux terres ou à la mer à cause de l'occupation d'une grande partie du territoire par les militaires. Les activités économiques de l'armée dans le tourisme et l'agriculture privent aussi la population d'importantes sources de revenus et dix-mille personnes déplacées vivent toujours dans des camps avec des conditions de vie précaires.

En raison de la situation alarmante en matière de droits humains sur place, la SPM enjoint le gouvernement du Sri Lanka à réduire la présence militaire sur Jaffna, à arrêter la surveillance de la population et à mettre un terme aux activités économiques de l'armée. En outre, le gouvernement doit rendre les terres occupées à leurs anciens occupants et aider les personnes déplacées à rétablir leur mode de vie traditionnel.



Photo 1 : petite fille dans une zone de réinstallation sur la péninsule de Jaffna  
Photo 2 : habitation dans un camp pour personnes déplacées à Jaffna

©Photo : Yves Bowie, SPM

## Signature d'un accord migratoire malgré une situation effrayante en matière de droits humains

A l'automne dernier, la Suisse a signé un accord migratoire avec le Sri Lanka. La SPM critique le fait que le gouvernement sri lankais ne doive même pas remplir de conditions minimales, telles que l'abolition de la loi antiterroriste draconienne qui permet d'incarcérer des personnes sans inculpation. Parallèlement, la situation en matière de droits humains au Sri Lanka s'est dégradée, comme la SPM l'a indiqué dans un rapport succinct. Un nouveau projet de loi antiterroriste a notamment été rendu public : tous les dommages importants contre l'économie ou l'environnement seront désormais qualifiés d'actes de terrorisme. Cette loi pourrait notamment s'appliquer aux activistes qui s'engagent en faveur des droits humains économiques, sociaux et culturels. Au vu des récentes évolutions, la SPM a demandé à la Suisse d'adapter sa pratique en matière d'asile, de ne pas procéder à des renvois et de suspendre la convention migratoire récemment signée avec le Sri Lanka, au cas où la nouvelle loi anti-terroriste devait entrer en vigueur. En outre, la Suisse doit continuer à garantir la protection des requérant-e-s d'asile en danger.



*SRI LANKAS ARMEE EROBERT DEN TOURISMUS, NZZ, 19.10.2016*



*ARYIA PUSHPAM KÄMPFT UM IHR LAND, Mitenand, SRF 1, 26.06.2016*



Près de **20 000 kilomètres carrés** de territoire sont sous le contrôle de l'armée dans la péninsule de Jaffna.



Selon les chiffres du gouvernement, on dénombrait **42 201 personnes déplacées** en juin 2015 dans la péninsule de Jaffna.



En septembre 2015, rien que dans le district de Jaffna, **1536 familles** vivaient dans des camps pour personnes déplacées.

## Faire de la population un interlocuteur dans les projets touristiques

Le rapport sur le tourisme publié en 2015 par la SPM avait montré que le développement du tourisme allait à l'encontre des droits humains au Sri Lanka. En conséquence, l'année passée, la SPM a mené avec le NAFSO sept ateliers répartis dans quatre des régions du Sri Lanka. L'objectif était de sensibiliser la population locale sur ses droits et de montrer comment elle pouvait elle aussi profiter du tourisme. Au total, près de 240 participant-e-s ont découvert les possibilités juridiques et politiques à leur disposition pour se défendre contre les injustices. La SPM a organisé par ailleurs trois rencontres entre la population et les hôteliers. En février dernier, les autorités touristiques nationales ont également pris part à une table ronde organisée par la SPM à Colombo. Ces activités ont grandement fait avancer les choses : la population locale et l'organisation partenaire de la SPM, le NAFSO, sont désormais considérées par les hôteliers comme des partenaires de discussion en matière de tourisme et elles souhaitent intensifier les collaborations. A Passikudah, les autorités touristiques ont recherché le dialogue avec les pêcheurs, ont promis une meilleure protection et la tenue d'autres rencontres. De son côté, la population locale s'organise de mieux en mieux et a pris confiance en elle.



*Des ateliers ont permis de mieux informer les pêcheurs locaux sur leurs droits.*

*©Photo : Nicole et Michael Philipp*

**i** *Conséquence de la guerre: entre **59 000 et 84 000** ménages dans le nord-est du Sri Lanka sont dirigés par des femmes.*

**🗨️** *Au total, près de **240 participant-e-s** ont été informé-e-s des droits de la population locale relatifs aux projets touristiques.*

**👤** *En février 2016, on dénombrait au moins **170 prisonniers** politiques en détention.*

## « À cause des surfeurs, je pêche nettement moins de poissons »



● Pour Francis Christopher Ranraj Croos, la vie de pêcheur est menacée par le surf.  
©Photo : Yves Bowie, SPM

***Francis Christopher Ranraj Croos n'a jamais été riche, mais auparavant lui et sa famille vivaient convenablement de la pêche. Cette situation a changé avec l'arrivée des kitesurfeurs et le blocage d'une grande partie de la lagune pour le tourisme. Depuis, les prises ont tellement diminué que la famille a aujourd'hui du mal à joindre les deux bouts.***

La famille de Francis Christopher Ranraj Croos vit depuis des générations sur l'île de Dutch Bay, dans la région de Kalpitiya dans la province nord-ouest du Sri Lanka. « Nous avons toujours eu un bon quota de pêche et nous pouvions générer un revenu suffisant pour mener une vie digne », a confié le pêcheur catholique pendant un atelier de la SPM. « Puis les kitesurfeurs sont arrivés. Aujourd'hui, je pêche si peu de poissons que j'ai du mal à nourrir ma famille », ajoute-t-il avec amertume.

## Conflits entre kitesurfeurs et pêcheurs

La région de Kalpitiya est de plus en plus prisée par le tourisme, les kitesurfeurs la considèrent comme un paradis. Avec ses conditions de vent favorables, elle offre notamment la possibilité unique d'alterner entre la lagune de Thillaidy et la mer. L'ouverture de plusieurs écoles de kitesurf a entraîné des conflits récurrents avec les pêcheurs. En effet, quatre de ces écoles ont délimité, avec le soutien des autorités locales, une zone de deux kilomètres de long qui est interdite aux bateaux de pêche entre 8h et 17h. Depuis, les prises de Francis Christopher Ranraj Croos ont diminué de 75 %.

## La peur d'être expulsé

Depuis la guerre, il vit avec sa famille dans un logement temporaire en feuilles de cocotier. Les autorités locales lui ont promis, ainsi qu'à 350 autres familles, de construire de vraies maisons et ont mis à disposition pour cela 800 000 roupies par maison, mais les autorités touristiques nationales ont interdit ces constructions. Francis Christopher Ranraj Croos pense que le but est d'expulser tous les habitants de l'île de Dutch Bay et il déclare : « S'ils veulent nous expulser, nous résisterons jusqu'à la mort. »



*Avec notre campagne « Stop Ocean Grabbing », nous nous engageons pour les pêcheurs qui, suite au pillage de la mer ou l'appropriation de son accès, ne peuvent plus exercer leur métier traditionnel. Nous racontons la vie de ces familles sri lankaises sur notre blog <http://oceangrabbing.ch/fr/>.*

# STOP À L'ANTITSIGANISME

En 2016 également, la SPM s'est engagée contre l'antitsiganisme en Suisse et au Kosovo. En Suisse, elle lutte contre la discrimination et pour la reconnaissance des Roms, des Sintés et des Yéniches en tant que minorités nationales. Au Kosovo, elle œuvre pour les droits des Roms, des Ashkalis et des Egyptiens des Balkans, qui se retrouvent dans le cercle infernal des migrations. L'année passée, les Yéniches et les Sintés de Suisse ont remporté de beaux succès, mais le bilan n'est malheureusement pas aussi positif pour les Roms. Raison de plus pour poursuivre la campagne « Stop à l'antitsiganisme ».



## Nouvel élan pour le travail de mémoire sur l'histoire des « Enfants de la grand-route »

En 2016, nous avons commémoré pour la 30e fois les excuses du Conseil fédéral pour son soutien à « l'œuvre d'entraide des enfants de la grand-route ». La SPM a organisé une cérémonie contre l'oubli de la persécution systématique des Yéniches au cours de laquelle des protagonistes d'hier et d'aujourd'hui ont pris la parole. La question de l'attitude de la Suisse face à ses minorités a également été discutée.

Lors de sa session d'automne, le parlement a adopté la contre-proposition relative à l'initiative sur la réparation, ce qui a marqué une étape importante pour les personnes concernées par les mesures de coercition à des fins d'assistance, parmi lesquelles de nombreux Yéniches. Dans sa réponse à l'intervention de Barbara Gysi (PS) sur le devoir de mémoire pour les victimes, le Conseil fédéral a confirmé la nécessité d'entretenir le souvenir des aspects problématiques de notre histoire. Il s'est dit prêt à étudier et à soutenir un projet de réalisation par des tiers d'un monument pour les victimes de « l'œuvre d'entraide des enfants de la grand-route ». Une victoire nette dans la campagne que mène la SPM de concert avec des représentant-e-s yéniches.

Un autre succès du travail de lobbying de la SPM pour la révision de l'histoire des Yéniches a été la rencontre entre les représentant-e-s yéniches et la SPM avec la présidente du Conseil national, Christa Markwalder (PLR). Ensemble, ils ont pu attirer l'attention sur les revendications des Yéniches dans l'espoir que le Parlement s'engage à l'avenir davantage en leur faveur.



La SPM a animé une table ronde avec des représentant-e-s de la communauté yéniche pour le 30e anniversaire des excuses.

©Photo : Nicole Philipp

## Yéniches et Sintés ont célébré la reconnaissance

A l'occasion de la « Feckerchilbi », qui s'est tenue en septembre à Berne, le conseiller fédéral Alain Berset a satisfait à leur demande et reconnu leurs dénominations propres. Désormais, les Yéniches et les Sintés ne seront plus désignés par le terme pour le moins approximatif de « gens du voyage ».

Un autre succès a pu être célébré dans le canton de Berne. En septembre dernier, le Grand Conseil a décidé de créer trois nouvelles aires de transit pour les Yéniches et les Sintés suisses. Cette décision est une grande victoire qui récompense l'engagement sans faille des organisations yéniches et sintés et de leurs soutiens.



*Le conseiller fédéral Alain Berset en visite à la « Feckerchilbi » 2016 à Berne ©Photo : Andreas von Gunten / Archives Radgenossenschaft*

## L'ambiance politique contre les Roms s'est durcie

En 2016, la SPM a constaté un durcissement du climat politique et médiatique suisse à l'encontre des Roms. Cela s'est notamment traduit par une augmentation des déclarations souvent racistes de politicien-ne-s suisses contre les Roms. « La minorité des gens du voyage est ainsi régulièrement diffamée dans son ensemble sans que les organisations roms ne puissent s'exprimer et sans que ces déclarations soient condamnées par la collectivité publique. »



**80 000 à 100 000**  
**Roms** vivent en Suisse. La majorité possède un passeport suisse.



**586 enfants yéniches** ont été arrachés à leurs parents par « l'oeuvre d'entraide des enfants de la grand-route».



**40 000 à 50 000 Roms, Ashkalis et Egyptiens des Balkans** vivent au Kosovo, dont certain-e-s dans des conditions de vies indignes.

Par conséquent, l'année passée, la SPM et des organisations roms ont porté plainte pour racisme contre un conseiller municipal de Lyss et un conseiller cantonal biennois. Parallèlement, la SPM s'est engagée dans le groupe de travail pour l'amélioration de la situation des Yéniches, des Sintés et des Roms et y a œuvré pour la reconnaissance des Roms comme minorité nationale. Au sein de ce groupe elle a tenté, entre autres, de créer une plateforme pour les créations culturelles roms.

## La migration forcée des Roms du Kosovo

En 2015, un rapport de la SPM avait montré que la situation des Roms qui était renvoyés de l'Europe de l'ouest au Kosovo était extrêmement précaire et engendrait un cercle vicieux de migration. En 2016, la SPM a discuté de ces résultats avec différents groupes d'intérêts. Elle a notamment pu en parler sur place en mai 2016 avec des organisations roms afin de développer des stratégies communes pour améliorer la situation des ceux qui rentrent au Kosovo. La SPM a également évoqué ces problèmes lors d'une rencontre avec des représentant-e-s du ministère de l'intérieur kosovar. A ce moment-là, le ministère travaillait à l'élaboration d'une nouvelle stratégie relative à l'inclusion des Roms, des Ashkalis et des Egyptiens en s'appuyant, entre autres, sur les conclusions de notre rapport. Une table ronde publique organisée par la SPM a en outre réuni des représentant-e-s du gouvernement, d'organisations roms, d'ambassades et d'organisations internationales. Les retours concernant notre rapport étaient très positifs et les discussions ont montré qu'outre le gouvernement kosovar, les Etats occidentaux qui renvoient au Kosovo des Roms, Ashkalis et Egyptiens qui bénéficient depuis plusieurs années d'un statut de tolérance doivent eux aussi assumer davantage de responsabilités.

Par ailleurs, la SPM a présenté les conclusions du rapport aux parlementaires européens à Bruxelles et a pu, conjointement avec une délégation de représentant-e-s roms, attirer l'attention sur cette problématique. Elle a également pu évoquer l'urgence de ce sujet lors d'un entretien avec la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les questions relatives aux minorités, Mme Rita Izsák-Ndiaye. Celle-ci a promis de l'inclure dans son prochain rapport sur la situation des minorités dans les crises humanitaires.



**Initiative pour des multinationales responsables :** en octobre, près de 120 000 signatures ont été déposées à la Chancellerie fédérale en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables, qui a pour but de veiller à ce que les entreprises suisses intègrent la protection des droits humains et de l'environnement dans leurs pratiques de manière contraignante. En effet, lorsque ces droits sont menacés par des activités économiques à l'étranger, les multinationales qui ont leur siège en Suisse doivent prendre leurs responsabilités. Pour ces raisons, la SPM soutient cette initiative portée par 80 organisations.



**Syndicat pour l'aide de crise et la coopération au développement solidaire (WADI) :** depuis 1992, le WADI favorise les programmes d'entraide au Proche Orient (en Israël, en Jordanie et surtout en Irak). La SPM accompagne des projets du WADI qui sont principalement soutenus par Green Cross et la Fondation Roselo. En 2016, les dons se sont montés à 250 000 francs. Ce soutien a permis de réaliser, entre autres, un projet de radio, un projet de formation pour les enfants et des campagnes contre les mutilations génitales.



**Groupe de travail de la plateforme droits humains des ONG dédié à la politique extérieure :** la SPM fait partie de ce groupe qui rassemble différentes organisations non gouvernementales. Le groupe de travail, représentant de la société civile, contribue à l'amélioration de l'orientation et de la cohérence en matière de droits humains dans la politique étrangère suisse. Pour ce faire, il élabore un document de travail avec des propositions visant à servir de cadre d'orientation pour l'action de la politique et de l'administration.



**Alliance contre le profiling racial :** cette alliance est un réseau d'activistes, de scientifiques, d'artistes de couleur ainsi que d'organisation de défense des droits de humains et de personnes, se défendant contre le racisme institutionnel dans les corps de police suisses. La SPM fait également partie de ce réseau et s'engage contre les contrôles de personne et de véhicule injustifiés impliquant des Yéniches, des Sintés ou des Roms.



**Conseil consultatif du Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PCN) :** la SPM siège dans ce comité consultatif en tant que représentante d'une ONG en Suisse. Elle œuvre pour que le système de plaintes soit plus efficace et plus accessible aux minorités et aux peuples autochtones. Ces principes sont des recommandations adressées aux entreprises multinationales dont le siège se trouve dans un pays de l'OCDE, en vue d'une action responsable. Le comité consultatif surveille par exemple la procédure déclenchée par la plainte pour violation des droits fonciers déposée par les communautés locales en Indonésie contre Lafarge-Holcim, le géant du ciment. Le comité entend contribuer ainsi à une résolution pacifique du conflit.



**Archives tchéchènes :** les archives tchéchènes sont en ligne depuis mai 2016. Ce sont les plus importantes archives vidéo sur les deux guerres de Tchétchénie (1994 – 2009) et elles sont basées en Suisse, à la SPM. L'association Chechen Archive, composée de la SPM, FriedensFrauen Weltweit et Reporters sans frontières, a restauré, analysé et digitalisé ces vidéos. Ces archives constituent une base essentielle pour le travail juridique et historique sur les crimes de guerre et contre l'impunité et l'oubli.



**Pétition NoDAPL pour UBS et le CS :** la SPM a rassemblé quelque 6500 signatures pour demander aux banques d'agir en cas de violations avérées des droits humains liées à leurs services ou à leur soutien financier. Des milliers d'autochtones, de sympathisant-e-s et d'activistes ont manifesté contre l'oléoduc de Dakota Access, qui doit traverser la réserve autochtone de Standing Rock, aux Etats-Unis. Les banques suisses UBS et le CS ont accordé d'importants crédits et gèrent des actions du consortium en charge du projet, Energy Transfert Family. La SPM a participé aux manifestations et discute avec les banques pour une plus grande responsabilité en matière de droits humains.

## **RAPPORT FINANCIER**

*La SPM peut se féliciter du résultat de l'année écoulée. Alors que le budget prévoyait un déficit, l'association a réussi à dégager un bénéfice de CHF 46'725,60. Grâce à la solide base de capitaux propre, les liquidités sont assurées. Sans le généreux soutien de nos membres, de nos donatrices et donateurs, des fondations et des institutions, nous ne serions pas en mesure d'accomplir notre travail. La SPM les remercie vivement toutes et tous pour leur précieux soutien et veille à ce que les ressources mises à disposition soient utilisées de manière efficace, ciblée et économique.*

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

La SPM mène principalement des travaux d'information, de campagnes et de projets pour lesquels il est nécessaire d'obtenir un nombre suffisant de membres et de donateurs/trices. En 2016, la SPM a investi au total **CHF 416'426,50** dans la collecte de fonds. La publicité destinée aux membres et donateurs/trices est une mesure essentielle pour collecter des fonds mais sert également à sensibiliser le grand public, conformément au but de l'organisation. Les nouveaux membres et donateurs/trices sont recruté-e-s avant tout dans la rue, via des stands. Fin 2016, la SPM comptait près de **13'600** soutiens actifs (année précédente : 12'500). Nous avons par ailleurs reçu des dons ainsi que des contributions du secteur public, de paroisses et d'autres organisations pour divers projets spécifiques.

Le comité s'est réuni cinq fois en 2016 et a effectué en tout près de 250 heures de travail non rémunéré pour la SPM.

#### **Les membres du comité sont :**

**Ruth-Gaby Vermot-Mangold** (présidente, élue jusqu'en 2017)

**Göpf Berwerger** (président suppléant, élu jusqu'en 2017)

**Sonja Beeli** (élue jusqu'en 2017)

**Urs Zschokke** (jusqu'à mai 2016)

**Theodora Peter** (élue jusqu'en 2018)

Au cours de l'année 2016, 18 collaborateurs/trices fixes ont travaillé pour la SPM, dont 6 stagiaires et 1 apprenti. Les stages durent en règle générale entre 6 et 12 mois, et sont indemnisés à hauteur de CHF 1'000,- nets pour un poste à 80 %.

La Société pour les peuples menacés Suisse est la section suisse de la Société pour les peuples menacés International (SPM International). Les activités de la SPM Suisse sont en conformité avec les objectifs de la SPM International. La SPM International possède également des sections en Allemagne, en Autriche, dans le Tyrol du sud (Italie), en Bosnie Herzégovine et dans le nord de l'Irak. En outre, l'organisation compte des représentant-e-s dans plusieurs autres pays.

Les campagnes et projets sont décrits de manière détaillée dans le rapport annuel.

La SPM remercie spécialement tous les membres, les donatrices et donateurs, les fondations et le service public pour leur généreux soutien. Sans eux, notre travail ne serait pas possible. La SPM remercie également vivement ses collaborateurs/trices et ses stagiaires pour leur fervent engagement en faveur des droits humains !

## Bilan au 31 décembre 2016

<b>ACTIFS</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
LIQUIDITÉS	911 412.26	779 411.75
CRÉANCES	1 679.30	4 329.52
RÉGULARISATION ACTIF	13 041.95	28 688.95
<b>TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>926 133.51</b>	<b>812 430.23</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIÈRES	2 861.00	5 251.00
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>2 861.00</b>	<b>5 251.00</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>928 994.51</b>	<b>817 681.23</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
DETTES DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	157 414.84	142 458.92
AUTRES DETTES À COURT TERME	216.65	8 000.00
RÉGULARISATION PASSIF	31 101.00	25 073.74
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>188 732.49</b>	<b>175 532.66</b>
CAPITAL DE FONDS	71 169.63	21 801.78
<b>TOTAL DU CAPITAL DE FONDS</b>	<b>71 169.63</b>	<b>21 801.78</b>
CAPITAL DE L'ORGANISATION	622 366.79	351 026.26
BÉNÉFICE ANNUEL	46 725.60	269 320.53
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>669 092.39</b>	<b>620 346.79</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>928 994.51</b>	<b>817 681.23</b>

## Compte de résultat du 1er jan. 2016 au 31 déc. 2016

<b>RECETTES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
RECETTE DES VENTES	1 631.75	3 018.55
COTISATIONS DES MEMBRES ET DONS	1 385 235.55	1 522 551.05
CONTRIBUTIONS	346 653.91	553 674.65
AUTRES RECETTES	3 088.05	2 990.20
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 736 609.26</b>	<b>2 082 234.45</b>

<b>CHARGES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
CAMPAGNES ET PROJETS	718 793.10	947 093.02
CHARGES DE PERSONNEL	384 620.98	406 265.67
CHARGES ADMINISTRATIVES	106 108.43	107 189.52
CHARGES DE COLLECTE DE FONDS	416 426.50	341 032.12
AMORTISSEMENTS	5 968.00	5 749.00
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 631 917.01</b>	<b>1 807 329.33</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER/RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>104 692.25</b>	<b>274 905.12</b>
RÉSULTAT FINANCIER	-6 578.80	-3 264.69
CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	-4 987.50
<b>RÉSULTAT AVANT MODIFICATION DU CAPITAL DE FONDS</b>	<b>98 113.45</b>	<b>266 652.93</b>
RÉSULTAT DES FONDS	-51 387.85	2 667.60
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>46 725.60</b>	<b>269 320.53</b>

## Tableau de variation du capital

2015	Solde en début d'année	Affectation particulière	Affectation fonds libres SPM	Transferts internes de fonds	Utilisation (dépenses)	Entrée / sortie annuelle	Solde en fin d'année
<b>MOYENS PROVENANT DU CAPITAL DE FONDS</b>							
FONDS ARCHIVES TCHÉCHÈNES	24 469.38				-2 667.60	-2 667.60	21 801.78
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>24 469.38</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-2 667.60</b>	<b>-2 667.60</b>	<b>21 801.78</b>
<b>MOYENS PROVENANT D'AUTOFINANCEMENT</b>							
CAPITAL D'ORGANISATION	351 026.26						351 026.26
RÉSULTAT ANNUEL			269 320.53				269 320.53
<b>TOTAL DU CAPITAL D'ORGANISATION</b>	<b>351 026.26</b>						<b>620 346.79</b>

2016							
<b>MOYENS PROVENANT DU CAPITAL DE FONDS</b>							
FONDS ARCHIVES TCHÉCHÈNES	21 801.78				-11 928.15	-11 928.15	9 873.63
FONDS GENS DU VOYAGE ROMS EN SUISSE		35 000.00		0.00		35 000.00	35 000.00
FONDS DOMARI		21 296.00				21 296.00	21 296.00
FONDS TURQUIE		5 000.00				5 000.00	5 000.00
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>21 801.78</b>	<b>61 296.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-11 928.15</b>	<b>49 367.85</b>	<b>71 169.63</b>
<b>MOYENS PROVENANT DE L'AUTOFINANCEMENT</b>							
FONDS DE FORMATION CONTINUE			2 020.00			2 020.00	2 020.00
CAPITAL D'ORGANISATION	620 346.79					0.00	620 346.79
RÉSULTAT ANNUEL			46 725.60			46 725.60	46 725.60
<b>TOTAL DU CAPITAL D'ORGANISATION</b>	<b>620 346.79</b>						<b>669 092.39</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

### Principes comptables généraux

Les comptes de la Société pour les peuples menacés (SPM) sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et au code suisse des obligations. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats.

### Principes comptables et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Le principe applicable est celui des frais d'acquisition respectivement de fabrication. Ce principe se fonde sur l'évaluation séparée des actifs et des passifs.

#### Devises étrangères

Les transactions commerciales en EUR sont comptabilisées au cours de CHF 1,10 (année précédente : CHF 1,05) et celles en USD au cours de CHF 1,00 (année précédente : CHF 0,95095). Les transactions financières relatives aux comptes en francs suisses sont portées en compte au cours du jour. Les opérations commerciales réalisées dans d'autres devises sont converties au cours du jour. Comme l'année précédente, le bilan des avoirs en EUR et en USD au 31.12.2016 a été réalisé au cours défini par l'AFC.

#### Actifs transitoires

Les actifs transitoires comprennent les créances liées à la sécurité sociale ainsi que les loyers payés d'avance (année précédente y compris contributions à des projets et salaires payés d'avance).

	1.1.2015	Entrée	Amortissement	31.12.2015
MOBILIER, ÉQUIPEMENT	500.00	0.00	499.00	1.00
INFORMATIQUE / IT	10 500.00	0.00	5 250.00	5 250.00
	1.1.2016	Entrée	Amortissement	31.12.2016
MOBILIER, ÉQUIPEMENT	1.00	0.00	0.00	1.00
INFORMATIQUE / IT	5 250.00	3 578.00	5 968.00	2 860.00

#### Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés comprennent le mobilier de bureau et l'équipement informatique. Comme l'année précédente, ils sont amortis de manière linéaire sur une durée de vie de 5 ans. La limite d'inscription à l'actif

s'élève à CHF 3'000,-. La valeur d'assurance-incendie des immobilisations s'élève à CHF 200'000,- (année précédente : CHF 100'000,-).

### **Fonds étrangers à court terme**

Outre les divers versements courants, les fonds étrangers à court terme comprennent des commissions pour les agences de collecte de fonds, d'un montant de CHF 57'821,05 (année précédente : CHF 79'405,58), et des contributions d'un montant de EUR 47'445 (année précédente : USD 21'802,45) dues à WADI pour différents projets. Un retour erroné de la banque de EUR 17'500,- est également comptabilisé ici.

### **Compte de régulation passif**

Les heures supplémentaires et le solde des congés comptabilisés ont été calculés individuellement pour chaque collaborateur. Le co-directeur a renoncé à une partie de son solde d'heures supplémentaires. Cette partie n'a pas été comptabilisée.

### **Capital des fonds**

Le **fonds Archives tchéchènes** a été débité de l'excédent de dépenses du poste de charges Archives tchéchènes ainsi que d'un montant forfaitaire pour les frais administratifs de la SPM. Un dernier versement de Pro Victimis s'élevant à CHF 9'000 a été perçu. Outre les frais de fonctionnement, des dépenses supplémentaires ont été occasionnées durant l'année sous revue par la mise en ligne des archives sur Internet.

Des contributions allouées par le secteur public et la Fédération des coopératives Migros ont été provisionnées dans le **fonds Roms nomades** en Suisse pour un projet qui sera réalisé en 2017.

Les contributions de soutien reçues pour le travail de base en 2017 relatif aux Doms du Moyen-Orient ont quant à elles été versées dans le **fonds Doms**.

En 2016, nous nous sommes engagés à financer un projet à hauteur de CHF 5'000 pour une autre organisation. En raison des troubles causés par la guerre, le projet n'a pas pu être démarré. La somme convenue a donc été versée au **fonds Turquie**.

### **Capital de l'organisation**

Le **fonds formation continue** a été créé afin de garantir les frais occasionnés dans ce domaine pour les collaborateurs. Il est alimenté par les excédents par rapport aux dépenses budgétées pour la formation continue. Le bénéfice annuel de CHF 46'725,60 a été ajouté au **capital de l'organisation**. Celui-ci s'élève maintenant à CHF 669'092,39 (année précédente : CHF 620'346,79).

## Obligations de caution / de garantie / de leasing

Au jour de la clôture du présent bilan, il n'existe aucune obligation de ce type.

## Rémunération des organes de direction

Depuis octobre 2016, une co-direction est en place avec deux postes à 80 %. La masse salariale, pour la direction de janvier à septembre et la co-direction depuis octobre, s'élève à CHF 115'719,50. Les membres du comité ne reçoivent ni indemnités pour la participation aux réunions ni honoraires.

## Lien avec des organisations et des personnes proches

La SPM Suisse est une section de SPM International, dont le siège est situé à Göttingen (D). Il n'existe pas de lien avec d'autres organisations.

## Contributions

**Les organisations suivantes nous ont soutenus en nous versant des contributions notables :**

<b>ORGANISATIONS QUI CONTRIBUENT</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
GREEN CROSS PROJEKT WADI	257 858	536 426
PAROISSE RÉFORMÉE DE SISSACH PROJET ROMS AU KOSOVO	5 000	5 000
PAROISSE RÉFORMÉE DE KREUZLINGEN DONS		3 000
SOCIÉTÉ POUR LES PEUPLE MENACÉS – AUTRICHE CONTRIBUTION POUR LES RECHERCHES AU PÉROU		3 150
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS	5 000	
EPER ATELIERS POUR PÊCHEURS AU SRI LANKA	5 500	
EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE DE BERNE PROJET POUR LES PÊCHEURS AU SRI LANKA	5 000	
FONDATION TEMPERATIO ATELIER POUR PÊCHEURS AU SRI LANKA	5 000	
PRO VICTIMIS ARCHIVES TCHÉTCHÈNES	9 000	
PRO VICTIMIS DOMARI EUR 18 000	19 296	
EGLISE RÉF. ÉVANGÉLIQUE UNION SYNODALE BERNE-JURA DOMARI	2 000	
<b>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
SG-DFI, SERVICE DE LUTTE CONTRE LE RACISME TABLE RONDE CONTRE L'ANTITSIGANISME		2 500
SG-DFI, SERVICE DE LUTTE CONTRE LE RACISME LES ROMS EN SUISSE 2017	10 000	
OFFICE FÉDÉRAL DE LA CULTURE LES ROMS EN SUISSE 2017	20 000	

### **Prestations non rémunérées**

La société Proffix AG nous a soutenus dans la transition vers le système de facturation de PostFinance et en s'occupant de diverses adaptations logicielles pour les services informatiques. Cette aide est estimée à environ CHF 15'000.

## **Frais de campagnes et de projets**

### **Frais indirects de campagnes et de projets**

La répartition des frais de personnel résulte de la saisie du temps de travail des collaborateurs. La charge administrative est répartie de la même manière.

### **Frais de personnel / nombre de postes à plein temps**

La SPM offre à ses collaborateurs la possibilité de travailler à temps partiel. Au cours de l'exercice, 18 personnes (année précédente : 14) ont travaillé pour la SPM dans des postes de 30 à 80 %. Convertis en équivalents plein temps, cela correspond à une moyenne annuelle (en incluant les stagiaires et les apprenti-e-s) de 7,9 postes (année précédente : 7,75). L'équipe de nettoyage, qui travaille en moyenne 3,5 heures par semaine, n'est pas comptabilisée.

### **SPM International**

En 2016, une cotisation 2016 de EUR 500 a été versée à SPM International (année précédente : EUR 500).

## **Situation financière de l'association**

Le bilan financier est nettement meilleur que ce qui avait été prévu dans le budget. Cela est dû avant tout au fait que les frais pour les collectes de fonds n'ont pas été entièrement dépensés, que des économies ont pu être réalisées sur les charges de personnel et que le site Internet ne pourra finalement être relancé qu'en 2017. Ces bons résultats financiers ont permis de consolider les fonds propres de l'association. Pour l'heure, les liquidités sont donc assurées. La concurrence du marché des dons nous oblige néanmoins à poursuivre notre recherche de nouvelles sources de revenus et à gérer nos moyens de façon parcimonieuse.

**@** *Les comptes annuels avec rapport de révision peuvent être commandés dans leur intégralité auprès de la SPM ou téléchargés directement à partir du site Internet sur : [https://www.gfbv.ch/fr/a\\_notre\\_sujet/rapport\\_annuel/](https://www.gfbv.ch/fr/a_notre_sujet/rapport_annuel/)*



1. Angela Mattli (SPM), Uschi Waser et Sandra Gerzner (de g. à dr.), sur la place fédérale, demandent que l'histoire des Yéniches soit enseignée à l'école.
2. Cérémonie de commémoration pour le 30e anniversaire des excuses pour les injustices perpétrées contre les Yéniches.
3. Table ronde avec des représentants des autorités, des politiques et des gens du voyage, au Feckerchilbi.
4. Action body painting contre l'or sale, à Baselworld.
5. Martin Wanner (SPM, à dr.) avec des collaborateurs de la FENAMAD et son président, Julio Cusurichi (milieu), lors de la visite au Pérou.
6. Magdalena Urrejola (SPM, à g.) et Julio Cusurichi (à dr.), président de la FENAMAD, à Madre de Dios, Pérou.
7. Magdalena Urrejola (SPM, à d.) avec des membres de la communauté autochtone El Pilar, au Pérou.



8



9



10



11



12



13



14

8. Table ronde à Pristina sur l'immigration forcée du Kosovo des Roms, Ashkalis, et Egyptiens des Balkans. 9. Atelier sur le renforcement des droits des pêcheurs à Kuchchaveli, Sri Lanka. 10. Yves Bowie (SPM, à dr.) avec les représentants du World Forum for Fisher Peoples au Sri Lanka. 11. Atelier sur le renforcement des droits des pêcheurs à Kuchchaveli, Sri Lanka. 12. Manifstation à Arugam Bay, Sri Lanka, contre l'accaparement des terres en vue du développement touristique. 13. Remise de signatures pour l'initiative pour des multinationales responsables, sur la place fédérale. 14. Expression de solidarité avec Standing Rock contre le Dakota Access Pipeline, devant la banque UBS à Zurich.



**Ruth-Gaby Vermot-Mangold**  
PRÉSIDENTE



**Göpf Berweger**  
PRÉSIDENT SUPPLÉANT

PR



**Christoph Wiedmer**  
CO-DIRECTEUR

**CAMPAGNES**



**Angela Mattli**  
RESPONSABLE DE CAMPAGNE  
MINORITÉS ET DISCRIMINATION



**Magdalena Urrejola Balçak**  
RESPONSABLE DE CAMPAGNE  
ÉCONOMIE & DROITS AUTOCHTONES  
*Jusqu'en novembre 2016*



**Yves Bowie**  
RESPONSABLE DE  
CAMPAGNE POUR  
LE SRI LANKA



**Sonja Schrago**  
STAGIAIRE CAMPAGNES ET PROJETS  
*de mars à mai 2016*



**Christiaan Meijer**  
STAGIAIRE CAMPAGNES ET PROJETS  
*jusqu'en janvier 2016*



**Martin Wanner**  
STAGIAIRE CAMPAGNE ECONOMIE  
& DROITS AUTOCHTONES, RESPONSABLE  
DE CAMPAGNE AD INTERIM  
*depuis mai 2016*



**Lisa Sollberger**  
STAGIAIRE CAMPAGNE MINORITÉS  
ET DISCRIMINATION  
*depuis novembre 2016*

**COMMUNIC**



**Nicole Huwyler**  
RESPONSABLE COMMUNICATION  
ET COLLECTE DE FONDS  
*jusqu'en avril 2016*



**Tania Brügger Marquez**  
GRAPHISTE



**Sara Ryser**  
STAGIAIRE COMMUNICATION  
*jusqu'en août 2016*

## COMITÉ



**Sonja Beeli-Zimmermann**



**Theodora Peter**



**Urs Zschokke**

*jusqu'à mai 2016*

## PRÉSIDENT SUPPLÉANT



**Erika Lerch**

RESPONSABLE FINANCES ET  
SERVICES, CO-DIRECTRICE

## COMMUNICATION



**Dominique Schärer**

DIRECTION COMMUNICATION  
*depuis août 2016*



**Dario Schai**

COLLECTE DE FONDS  
*depuis mai 2016*

## ADMINISTRATION DES MEMBRES



**Lisa Schirinzi**

FINANCES ET SERVICES  
*jusqu'à septembre 2016*



**Anita Straubhaar**

ADMINISTRATION DES MEMBRES  
*depuis octobre 2016*



**Nahom Andemicael**

FINANCES ET SERVICES  
*Apprenti*



**Angela Schweizer**

STAGIAIRE COMMUNICATION  
*depuis septembre 2016*



*« La SPM s'engage pour que les personnes puissent participer aux décisions qui les concernent localement. C'est pour cette raison que je la soutiens. »  
Maya Graf, conseillère nationale*

### **AVEC LA SPM POUR LES DROITS HUMAINS**

La Société pour les peuples menacés (SPM) est une organisation internationale de défense des droits humains qui s'engage en faveur des minorités et des populations autochtones. Elle documente les violations des droits humains, informe et sensibilise l'opinion publique et représente les intérêts des personnes concernées face aux autorités et aux décideurs politiques. La SPM soutient les initiatives locales pour le renforcement des droits des minorités et des peuples autochtones et collabore au niveau national et international avec des organisations et des personnes qui poursuivent des buts similaires. Elle a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) ainsi qu'auprès du Conseil de l'Europe.

### **AGISSEZ – SOUTENEZ-NOUS !**

Notre engagement n'est possible qu'avec votre soutien. Avec votre adhésion ou votre don, nous soutenons des minorités et des peuples autochtones dans le monde entier.

Inscrivez-vous sous : <https://www.gfbv.ch/fr/agir/>  
Mille mercis !